

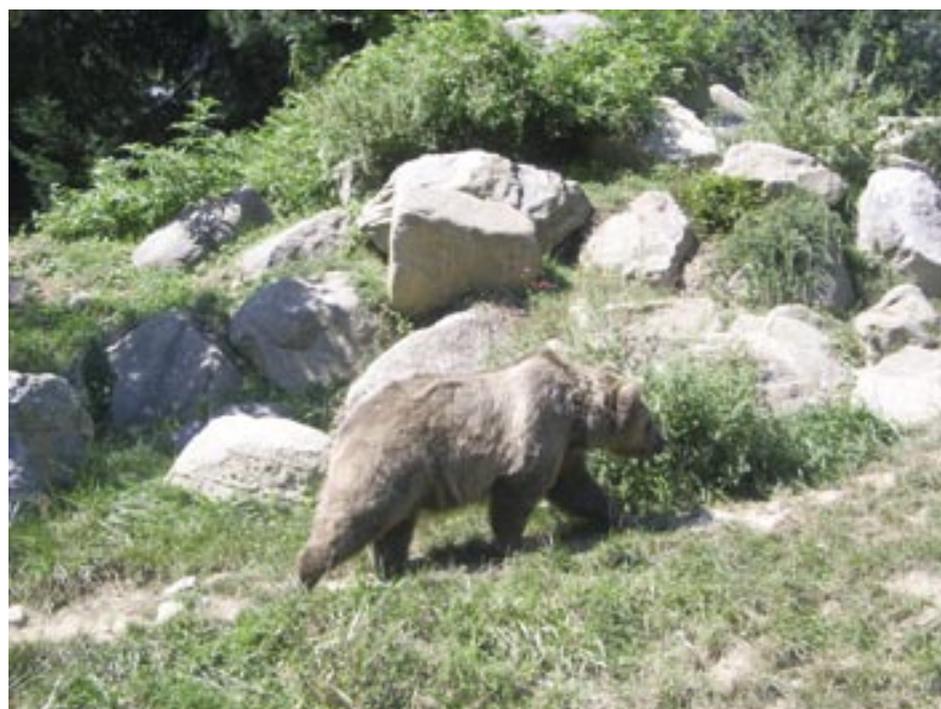
LA RÉINTRODUCTION DE L'OURS

DONNE LA FIÈVRE AUX VALLÉES PYRÉNÉENNES

POUR OU CONTRE LA RÉINTRODUCTION DE L'OURS DANS LES PYRÉNÉES ? POSÉE EN TERME BINAIRE, LA QUESTION FAIT IMMANQUABLEMENT MONTER LA TEMPÉRATURE ENTRE PRO ET ANTI, ENTRE CEUX QUI TRAVAILLENT DANS LES ESTIVES ET CEUX QUI EN PROFITENT, ENTRE LES MONTAGNARDS ET LES VACANCIERS, ENTRE URBAINS ET RURAUX DE SOUCHE, ENTRE « IMMIGRANTS » ET « LÉGITIMES »...

La réintroduction de l'ours cristallise en fait un tout autre sujet que la question écologique : c'est l'occasion d'étaler les rancœurs de deux mondes contraints de partager un espace qu'ils estiment chacun être leur. Ici et là, pêcheurs et kayakistes, grimpeurs et ornithologues, chasseurs et randonneurs en sont parfois venus aux mains pour défendre la « propriété légitimée par l'usage ». Un médiateur sollicité sur ces questions de voisinage aurait pesé objectivement chaque partie. L'exercice montre que l'accumulation des maladresses politiques a soulevé une majorité contre le projet.

Au-delà des considérations éthiques, la réintroduction des ours est-elle matériellement acceptable ? Pas sûr. Il n'y a que très peu de cabanes habitables en dehors du Béarn et du Pays Basque. Un exemple dans le Pays Toy : il existe là 51 cabanes pastorales (une par estive) dont 4 seulement sont utilisables en l'état. Les autres sont totalement insalubres, parfois construites ou rénovées depuis plus de 50 ans, ce qui oblige les bergers à camper sans confort. Il n'y a pas non plus de parc à brebis. Dans cette seule région, on estime que 90 bergers salariés seraient nécessaires pour assurer la sécurité des troupeaux. Or l'unique centre de formation professionnelle agricole de Midi-Pyrénées ne peut en former plus de 10 par an qui devront se munir de chiens également trop peu nombreux. « *La raison doit l'emporter, clame un élu. L'ours n'est pas acceptable en l'état actuel. Nous ne sommes pas prêt* ».



LOUIS DOLLO

Y a-t'il alors une chance que les éleveurs acceptent l'ours ? Probablement pas. En 1996/1997 la réintroduction d'une première vague de trois ours devait permettre d'apprécier le sujet. Ce qui fut fait : 80 % des éleveurs étaient alors favorable ou neutre ; 95% sont aujourd'hui hostiles. Le désastre psychologique est à l'inverse mesure de la réussite biologique. Pourquoi ? D'abord parce que rien de ce qui avait été prévu ou promis n'a été réalisé : les ours ne sont pas restés sur les communes et les vallées où on les destinait. Le tourisme prévu n'a pas été au rendez-vous, excepté pour quelques enseignes de gîtes et de restaurants. Les agressions sur le cheptel se sont multipliées. Bref, faute d'investissement politique comme financier, tout reste à faire dix ans après. Mais le sujet passionne Matignon qui y revient régulièrement, le plus souvent après de rapides et superficielles consultations vécues dans le pays comme

des humiliations. La décision arbitraire du ministre Lepeltier le 15 janvier 2005 de réintroduire 15 ours en 3 ans, est une de ces « *décisions jacobines* » perçues comme une provocation. La concertation, engagée après, a donc naturellement été boudée par la presque totalité des éleveurs pourtant au premier rang des intéressés.

HUMILIATIONS POLITIQUES

« *C'est une mascarade qui a radicalisé les positions* », remarque un observateur. De fait, la plupart des éleveurs qui défendaient l'ours ont changé de camps. La tentative de compromis esquissée par Nelly Olin qui propose de réduire le projet à 5 individus, est une maladresse de plus, vécue cette fois comme une insulte par les béarnais de l'IPHB (Institution patrimoniale du haut Béarn) qui avaient proposé deux mois avant, après une longue concertation entre acteurs, un plan d'introduction de deux femelles sur leur territoire pour renforcer la population existante. Balayés d'un trait bureaucratique, le projet a soulevé la majorité des acteurs de

Les raisons d'être pour ? Défendre et préserver la biodiversité. Les ours méritent leur territoire parce qu'ils existent, qu'ils y ont droit de vie, qu'ils étaient là avant l'homme. Ils sont sympathiques. Même les enfants les aiment. Ils font parti du patrimoine pyrénéen dont ils sont l'emblème. « L'ours ne sert à rien, admet le responsable d'un association favorable à la réintroduction, mais on l'aime comme on aime la musique, la peinture, la sculpture... ».

Les raisons d'être contre ? Par respect du travail des anciens qui ont maintenu leurs exploitations dans un milieu hostile. Parce qu'il est difficilement acceptable de travailler pour nourrir un prédateur. Parce qu'une brebis a autant droit de vie que l'ours. A cause des problèmes de sécurité que ça pose, des charges supplémentaires de travail, du surcoût pas toujours compensé par les aides. Parce que l'espèce n'est pas menacée en Europe et qu'elle a trouvé d'autres territoires plus vastes et moins peuplés.



LOUIS DOLLO



LOUIS DOLLO

QUELQUES PRÉCAUTIONS À PRENDRE SI VOUS CROISEZ UN OURS

- > L'ours est maître chez lui : admettez sa supériorité, cédez.
- > En présence d'un ours, retirez-vous.
- > Faites connaître votre présence : parlez, chantez, portez une clochette...
- > Ne faites pas de gestes agressifs ou brusques, sauf en dernier recours, démontrez votre non-agressivité par des gestes lents.
- > Donnez toujours la priorité de passage à l'ours, laissez-lui le passage le plus « facile », démontrez-lui votre intention de lui laisser la voie libre.
- > Essayez de voir s'il y a présence d'ours. Si oui, éloignez-vous des petits. Évitez de vous retrouver entre la femelle et ses petits.
- > L'ours qui se dresse sur ses pattes arrière le fait généralement pour mieux humer l'air et reconnaître son environnement.
- > Pour démontrer son agressivité l'ours a le poil hérissé, les oreilles couchées, il retousse les babines et montre les dents, il grogne.
- > Il existe divers instruments pour effrayer les ours : sifflets et avertisseurs portatifs, souvent utilisés lors des compétitions sportives.
- > La course et le fait de grimper à un arbre ne sont pas recommandés: l'ours est assurément meilleur que vous à ces disciplines et vous rattrapera sans peine : il est préférable que vous demeuriez au sol, en minimisant les risques de chutes

la montagne pyrénéenne, et plus seulement les éleveurs, contre la décision ministérielle. Que disent alors les fédérations sportives, qui envoient notamment quantités de randonneurs sur les chemins pyrénéens ? Et bien aucune n'a été consultée. Elles posent pourtant de nombreuses questions : quelles informations donner aux marcheurs et pratiquant de sports outdoor ? Faut-il éditer un guide de comportement face à l'ours ? Quelles recommandations donner concernant l'approche des chiens en liberté de plus en plus nombreux dans les estives pour garder les troupeaux ? L'opinion publique est-elle prête à accepter un accident au nom de la protection d'une espèce réintroduite ?

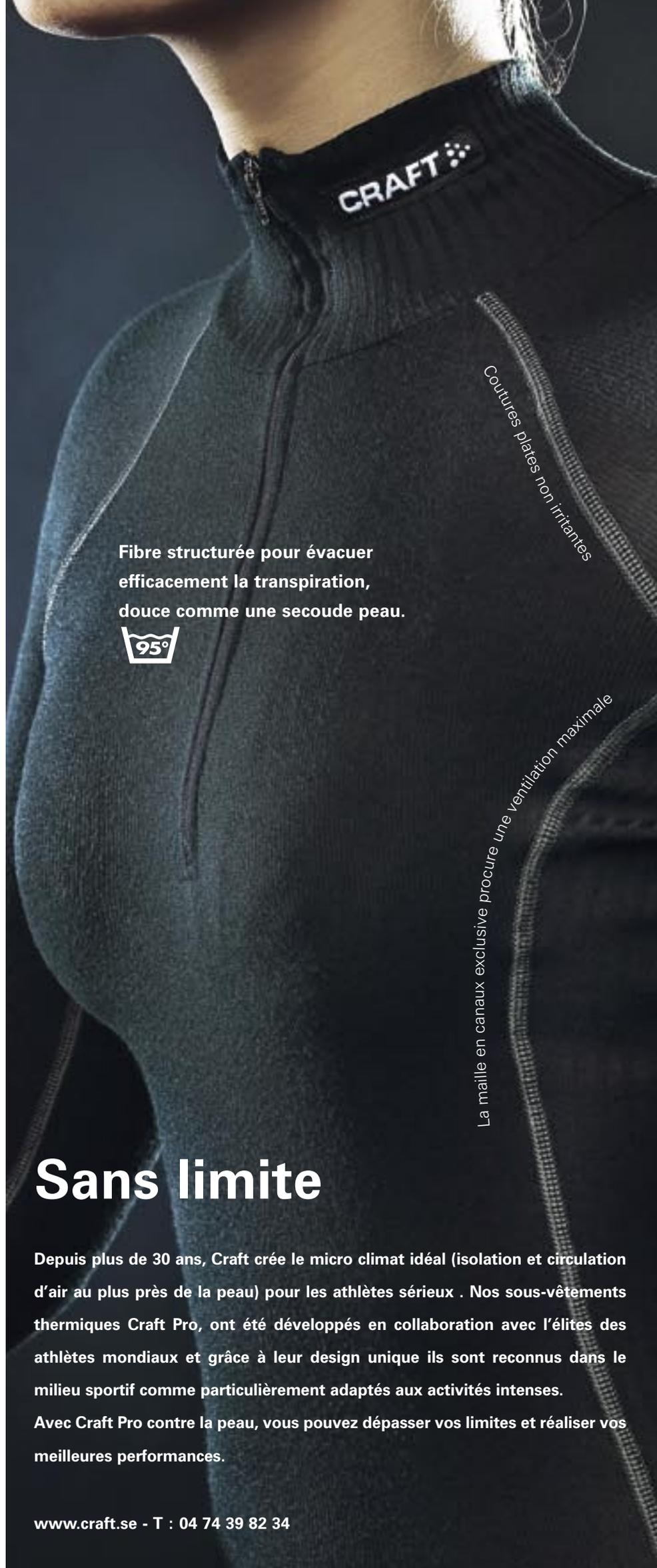
Ces questions en appellent une autre, essentielle : l'ours a-t-il encore sa place dans les Pyrénées ? En cinquante ans, depuis la disparition du dernier grand prédateur, la montagne a changé. Des barrages et des centrales hydroélectriques ont poussé ça et là, dans la vallée du Tech (Hautes-Pyrénées) par exemple ou dans celle de Soulcem (Ariège) où ont été créées pour l'occasion

des voies de circulation automobiles. Des stations de ski se sont construites ou développées de part et d'autre de la frontière. Des pôles touristiques ont vu le jour, alimentés par les beautés sauvegardées dans les parcs nationaux et les réserves. L'urbanisation s'est modifiée. La circulation routière s'est accrue.

La nature a également subi des transformations. Les espaces ouverts se sont couverts de feuillus et de résineux sous l'effet conjugué de la désertification rurale, de l'abandon des prairies de fauche en altitude, de la réduction de la pression pastorale dans les estives et du réchauffement climatique avec une réduction très sensible des quantités de neiges depuis une vingtaine d'années.

Dans ce contexte pas plus que dans celui du 19ème siècle, l'ours peine à trouver une place. « Son intérêt économique est nul », estiment les plus pragmatiques. L'argument commence à faire mouche auprès de tous ceux, nombreux, qui peinent à boucler leur fin de mois dans les vallées pyrénéennes. Un décret n'y changera sans doute pas grand chose.

LOUIS DOLLO (A TARBES)



Fibre structurée pour évacuer efficacement la transpiration, douce comme une seconde peau.



Coutures plates non irritantes

La maille en canaux exclusive procure une ventilation maximale

Sans limite

Depuis plus de 30 ans, Craft crée le micro climat idéal (isolation et circulation d'air au plus près de la peau) pour les athlètes sérieux. Nos sous-vêtements thermiques Craft Pro, ont été développés en collaboration avec l'élites des athlètes mondiaux et grâce à leur design unique ils sont reconnus dans le milieu sportif comme particulièrement adaptés aux activités intenses.

Avec Craft Pro contre la peau, vous pouvez dépasser vos limites et réaliser vos meilleures performances.

www.craft.se - T : 04 74 39 82 34